



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE (DELF) B2

OBJECTIFS

Le DELF est un diplôme officiel délivré par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Le niveau B2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe ; à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ; à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, à émettre un avis sur un sujet d'actualité et à exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

CONTENU

Présentation des épreuves.
Entraînement complet à l'oral et à l'écrit.
Simulations.
Examens blancs.

PRÉ-REQUIS

PAucun prérequis

PUBLICS

Tout public

VALIDATION

Certification du ministère de l'Education nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

12 heures

A NOTER

Le DELF se compose de 4 diplômes indépendants, correspondant aux quatre niveaux du Cadre européen de référence pour les langues (www.coe.int) - niveaux : A1 - A2 - B1 - B2



Mise à jour le 11 Janvier 2022

